

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Chez les "malades" de la Longue-Pointe. — IV Bibliothèques publiques — V Les écoles publiques aux Etats-Unis. — VI Les mariages mixtes et le catholicisme en Prusse. — VII Extrait d'un calendrier perpétuel d'indulgences plénières (à suivre). — VIII Société d'une messe.

AU PRONE

Le dimanche 7 février

On annonce :

Dans le diocèse de Joliette, la collecte pour l'abolition de l'esclavage.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 7 février

MESSES BASSES :

Du dim. de la Septuagésime, *semi-double privil.* ; mém. de saint Romuald, 3^e or. *A cunctis* ; préf. de la Trinité.

MESSE CHANTÉE OU SOLENNELLE :

Dans les chapelles semi-publiques (1) :

Après l'aspersion, bénédiction des cierges et procession.

Messe comme la messe basse ci-dessus. — I vêpres de saint Jean de Matha, *double* ; mém. de la Septuagésime et de saint Romuald, ant. *Ave, Regina*.

Dans les églises et chapelles publiques (1) :

A la messe, on tient son cierge allumé pendant le chant de l'évangile et depuis la consécration jusqu'à la communion.

Messe de la PURIFICATION (du 2 février), *double de 2^e cl.* ; mém. de saint Romuald et de la Septuagésime ; préf. de Noël, dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres de la Purification, *double de 2^e cl.* ; mém. 1^o de saint Jean de Matha 2^o du dim., 3^o de saint Romuald, ant. *Ave, Regina*.

(1) On appelle chapelle *publique* celle qui est ouverte librement au public qui en occupe les bancs. La chapelle *semi-publique* est celle dont les bancs sont destinés aux membres d'une communauté qui admet par faveur un petit nombre de personnes du dehors ; on ne dit pas dans ces chapelles *semi-publiques* les messes des fêtes remises au dimanche et qui n'ont lieu que dans les églises et chapelles publiques.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 14 février

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 10 février, sainte Scholastique ; du 14 févr., saint Valentin.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 11 février, N.-D. de Lourdes (Cumming's Bridge et Cyrville).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 11 février, N.-D. de Lourdes (Fectau's Mills).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Du 9 février, saint Cyrille (Wendover).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Du 1 février, saint Jean de Matha. J. S.

Prières des Quarante-Heures

DIMANCHE	7	FÉVRIER	— Notre-Dame-de-Lourdes.
MARDI,	9	"	— Repentigny.
JEUDI,	11	"	— Sainte-Scholastique.
SAMEDI,	13	"	— Saint-Pierre-aux-Liens.

CHEZ LES " MALADES " DE LA LONGUE-POINTE

" La bienfaisance donne, la charité aime ".

LOUIS VEUILLOT.

EST une tradition désormais solidement établie, le jour des Rois, chaque année, Mgr l'archevêque visite les prisons de la ville et l'asile de la Longue-Pointe. Sa Grandeur Mgr l'évêque auxiliaire, qui administre le diocèse en l'absence de Monseigneur en voyage à Rome, a tenu cette année à le suppléer dans ce ministère charitable. Donc le mercredi, 6 janvier, Mgr Racicot, après sa visite à la prison commune de Montréal, se rendait à Saint-Jean de Dieu. Et là, dans la soirée et dans la matinée du lendemain, le vénéré prélat, passant par toutes les maisons et par toutes les salles à peu près, répandait à pleines mains et à plein cœur les bénédictions dont il n'est jamais avare.

Quelle impression de sympathie angouisse et de profonde

admiration aussi dans l'âme de ce jeune homme à la discrétion délicate et à la douceur d'insister sur ce qui est à celui-ci ou à celui-là. Sa morale et de sa sainteté peut-être pour ses malheureux et de ses souffrants, qui s'élèvent au-dessus de ce qui appelle d'une façon particulière ce qui au fond est le passage du premier à l'autre, ment qu'on désire et s'ouvrent et bien de en même temps qu'il

Certes, les hommes de grès de diverses manières. En présence le plus souvent des enfants, ils ont à faire et les faits établissent qu'ils se savent mettre à l'œuvre et aussi là des emplois et grande générosité. quatre, assurent le nombre de personnes nombreuses. le devine, de bien des personnes. mettent, eux aussi, à les Sœurs, les admettent à la pensée et du grand rôle de la royale Mère Gamelle. cents — exactement et l'âme pleine d'une telle joie. semaines, des mois

SSIALES

holastique ; du 14

Lourdes (Cumming's

Lourdes (Fectau's

(Wendover).

e Matha. J. S.

res

Lourdes.

que.

-Liens.

GUE-POINTE

bonne, la charité aime".
LOUIS VEUILLOT.

ent établie, le jour
évêque visite les
Longue-Pointe. Sa
ministre le diocèse en
ome, a tenu cette
able. Donc le mer-
te à la prison com-
e Dieu. Et là, dans
1, le vénéré prélat,
les les salles à peu
cœur les bénédic-

isse et de profonde

admiration aussi une semblable visite ne laisse-t-elle pas dans l'âme de ceux qui en sont les témoins ! La plus élémentaire discrétion défend sans doute au publiciste ou au chroniqueur d'insister sur des détails qui pourraient être affligeants à celui-ci ou à celui-là ; mais quelle leçon générale de haute morale et de saine charité n'en rapporte-t-il pas pour lui, et peut-être pour ses lecteurs ! Au milieu de cette population de malheureux et de déshérités, ou encore de méconnus et d'incompris, qui s'élève à pas moins de deux mille patients, qu'on appelle d'une façon touchante des « malades » tout simplement, ce qui au fond est bien le mot juste et vrai qui convient, le passage du premier pasteur du diocèse paraît être un événement qu'on désire vivement. Devant lui, toutes les portes s'ouvrent et bien des misères se montrent. Quelle tristesse, et en même temps que de consolations !

Certes, les hommes de science qui luttent là contre le progrès de diverses maladies mentales méritent de sincères éloges. En présence le plus souvent d'être irresponsables et de grands enfants, ils ont à faire une besogne qui doit être ardue. Et les faits établissent que les distingués médecins de l'établissement se savent mettre à la hauteur de leur tâche humanitaire. Il y a aussi là des employés nombreux qui les assistent avec zèle et grande générosité d'âme. Quatre prêtres, pas moins de quatre, assurent le service du saint ministère, auprès de ce nombreux personnel, dans des circonstances, qui n'ont rien, on le devine, de bien attrayant pour la nature, et quel zèle ils y mettent, eux aussi, il faut les avoir vus à l'œuvre. Enfin, il y a les Sœurs, les admirables Sœurs de la Providence, filles de la pensée et du grand cœur du saint Mgr Bourget et de l'héroïque Mère Gamelin, qui sont là, au nombre de plus de deux cents — exactement 205 — et qui vivent, le sourire aux lèvres et l'âme pleine d'une compassion sans cesse renouvelée, des semaines, des mois et des années, au milieu de tout ce monde

de « malades », qu'elles aiment au nom de Dieu, qu'elles finissent par aimer comme des mères aiment leurs enfants, et que leurs « malades » aiment aussi, le plus souvent, de tout leur cœur.

* * *

Nous sommes passés par les salles, par plusieurs au moins, au Mont Saint-Jean, à la Résidence Sainte-Thérèse et même à la Providence Saint-Isidore. Nous avons vu et nous avons entendu bien des choses sans doute, bien des choses sensées et d'autres..... qui l'étaient moins. Dans telle salle d'enfants, l'arbre de Noël trônait encore tout pimpant, avec ses fleurs et ses bibelots, et une fillette s'obstinait à nous expliquer comme le bonhomme Noël, qu'elle désignait irrévérencieusement sous le nom de Ladébauche (mais en était-elle responsable !), était beau et bien fait. On se rappelle donc jusque là certaines lectures et certaines caricatures plus voyantes ! Ailleurs, nous avons vu danser le réjouissant Lapointe — l'homme que tout le monde veut voir à Saint-Jean de Dieu et à l'importance de qui on rend volontiers hommage. Je sais tel *reporter* qui l'a traité récemment d'un peu trop haut et Lapointe a protesté dans les colonnes d'un grand journal. Ma foi, nous sommes en pays libre, n'est-ce pas ? Nous avons confiance d'avoir laissé bon souvenir à l'infatigable et habile danseur, lui ayant glissé la forte pièce comme à un vulgaire politicien. Ailleurs encore, c'est une femme bien mise qui nous apostrophe avec véhémence : « Je suis reine de France, de la famille des Valois..... Je suis puissamment riche..... J'ai reçu l'autre jour vingt-neuf mille francs..... les Sœurs les ont gardés ! » Pauvres Sœurs ! Elles ne s'attendaient pas à celle-là ! Et je les vois encore souriantes, compatissantes, aimantes, on le devine, faisant le plus naturellement du monde leur admirable besogne. « Avez-vous beaucoup de difficultés », demandais-je à une jeune Sœur, toute petite et frêle, gardienne d'une salle

d'hommes très « m
Dans les commen
m'aiment bien à la
doit vous aimer be

Monseigneur pr
les aumôniers et l'
Dr Prieur. La c
« malades », le che
cas intéressant. P
partie à l'usage de
en visite, nous av
corridors. Mais on
l'on sait qu'il y a u
rieur même de l'
Dieu. Il ne nous ser
qu'on servit à Sa
bonne petite Sœur
présenter comme «
se trouvaient aussi
ma sœur, il a des ail
chargée d'imprévu
visite à Saint-Jean c

Le soir, il y eu
belle, destinée aux r
On s'ingénie en eff
de récréations. On l
cédés. Et pour beau
Car bien des malade
ne le sont que par

d'hommes très « malades » ? « Oh ! non, fit-elle, en souriant. Dans les commencements, *ils* sont plus revêches, mais *ils* m'aiment bien à la fin ». Et le bon Dieu aussi, ma sœur, *il* doit vous aimer beaucoup !

* * *

Monseigneur prit le souper au Mont Saint-Jean, avec MM. les aumôniers et l'un des médecins de l'établissement, M. le Dr Prieur. La conversation porta naturellement sur les « malades », le cher docteur nous faisant le récit de plus d'un cas intéressant. Pour nous rendre au « pavillon » affecté en partie à l'usage de Monseigneur ou de tel grand personnage en visite, nous avons dû faire un long chemin par de vastes corridors. Mais on nous avait conduits en char électrique, car l'on sait qu'il y a un *tram* qui circule régulièrement à l'intérieur même de l'immense édifice qui a nom Saint-Jean de Dieu. Il ne nous serait pas venu à l'esprit d'insister sur le menu qu'on servit à Sa Grandeur, si, au déjeuner du lendemain, la bonne petite Sœur du réfectoire n'avait tenu absolument à présenter comme « plat de lapins » certaines viandes froides où se trouvaient aussi des ailes de poulets ! « Mais, votre lapin, ma sœur, il a des ailes ? » C'est vrai qu'après une conversation chargée d'imprévu, comme celles qui s'imposent dans une visite à Saint-Jean de Dieu, on est quelque peu mêlé.

* * *

Le soir, il y eut séance dans la grande salle, spacieuse et belle, destinée aux représentations dramatiques ou musicales. On s'ingénie en effet à procurer aux « malades » toutes sortes de récréations. On les traite par la douceur et les bons procédés. Et pour beaucoup, ce doit être une grande consolation. Car bien des malades ne le sont que temporairement. D'autres ne le sont que partiellement. La plupart ont bon cœur et se

montrent reconnaissants pour tout ce qu'on fait en vue de les soulager et de les récréer.

En termes excellents, l'un des employés vint souhaiter la bienvenue à Mgr l'administrateur. On fit entendre de la bonne musique et on donna ensuite une fort spirituelle comédie sous ce titre : l'Etourdi. Des employés de l'établissement et même quelques malades tenaient les rôles ! M. le Dr Prieur avait eu la patience de se charger lui-même de figurer l'un des principaux personnages ; ce qui de sa part nous parut être à l'égard de ses patients une bien délicate attention. La pièce fut enlevée avec brio. « Sabretache ! on ne me la fait pas à moi ! »

* * *

Le lendemain matin, dans l'une des chapelles de l'institution, Monseigneur disait la sainte messe, assisté par deux des aumôniers. Et vraiment, ce n'est pas le spectacle le moins intéressant que celui présenté par la foule des « malades » assistant à l'office divin. Comme tous ceux qui souffrent, ces chers « malades » se tournent avec confiance vers *Celui* qui console. Et si, parfois, telle singularité se produit, personne n'a l'air de s'en préoccuper beaucoup, excepté une bonne Sœur peut-être, dissimulée quelque part, qui sait au moment voulu ramener à l'ordre personnes et choses.

* * *

Et quelle maison que ce Mont Saint-Jean, à l'intérieur de laquelle on se promène sur une voie ferrée ! Quelles salles, quelle infirmerie, quelle « dépense », quelle cuisine ! Tout est vaste, aéré, net et propre. Comme elles doivent courir les bonnes Sœurs, du matin jusqu'au soir, pour que tout reluisse ainsi, et cela, on nous l'accordera, avec au moins quelques pensionnaires, sur les deux mille patients, qui sont plutôt difficiles. Mais elles ne se plaignent pas, elles sont heureuses.

A la résidence Si
où demeure la Mèr
se fait sans bruit, n
mais suivant la règ
« La charité — d
des vertus, la fin d
Sans doute, on fait
les communautés.
naturellement dan
des souffrances hur
pensées de la foi
cès toujours merve
tance qu'elles entre
avec bonheur dan
forme de sentence,
donne, la charité ai

BIB



N a encore
d'une ou
" Il est ne
dans sa page édi
seulement les in
toute la masse po
sous l'égide de no
souffle de liberté,
le peuple sent mi
Aussi, est-il adm
ques et des livres

A la résidence Sainte-Thérèse, à la Providence Saint-Isidore, où demeure la Mère Provinciale, c'est la même chose : le bien se fait sans bruit, mais il se fait. Non seulement on donne, mais suivant la règle de la « Providence » on se donne !

« La charité — disait Bossuet — c'est l'abrégé de la loi, l'âme des vertus, la fin de la religion ». Or, la charité c'est l'amour. Sans doute, on fait le bien et on fait du bien ailleurs que dans les communautés. Mais le zèle que la compassion allume naturellement dans un cœur bien né, pour venir au secours des souffrances humaines, se sent davantage soutenu par les pensées de la foi et les vues d'en haut. C'est le secret du succès toujours merveilleux de nos Sœurs dans les œuvres d'assistance qu'elles entreprennent. Louis Veillot résumait tout cela avec bonheur dans cette parole que nous avons écrite, sous forme de sentence, en tête de cet article : « La bienfaisance donne, la charité aime » !

BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

(Extrait du *Propagateur*)



N a encore agité récemment à Montréal la question d'une ou de plusieurs bibliothèques publiques. " Il est naturel qu'il en soit ainsi, dit " La Presse " dans sa page éditoriale. Cette question intéresse non seulement les intellectuels et les spécialistes, mais aussi toute la masse populaire. En nos temps de démocratie, sous l'égide de nos institutions et de nos lois, où un large souffle de liberté, c'est certain, règne depuis longtemps, le peuple sent mieux que jamais le besoin de s'instruire. Aussi, est-il admis de tous que la question des bibliothèques et des livres doit être réglée dans le sens du progrès.

Il ne faudrait pas, cependant, même pour soutenir un point de vue d'ailleurs très juste, qu'on oubliât l'existence à Montréal des bibliothèques actuelles. Admettons qu'il n'y en a pas assez, qu'il en faudrait encore et beaucoup, soit. Mais il y en a toujours, et il convient de ne pas l'ignorer. Veut-on des chiffres ? Il y a 28 000 volumes à Laval, 30,000 au Cercle Ville-Marie, 25,000 à l'Union Catholique ou au Collège Sainte-Marie, 22,000 à l'Ecole Normale, et des mille et encore des mille dans d'autres bibliothèques, tel qu'à l'Institut Fraser, à l'Université McGill, où certaines catégories de citoyens, jeunes ou vieux, ont ou peuvent avoir accès. Mais passons. Qu'on travaille encore à enrichir à ce sujet notre ville, c'est dans l'ordre et absolument désirable. Seulement, doit-on le faire à l'aventure et sans souci d'aucun contrôle ? Nous ne le croyons pas. Le livre, comme tant d'autres choses, peut être utile ou inutile et même dangereux. Les gardiens naturels de la foi et de la morale, qui ont fait la force et la gloire de notre race, ne cessent pas de nous le redire et ils ont raison. Où trouver le contrôle et la garantie désirables pour nos futures bibliothèques ? La réponse peut varier. Il en est une qui nous paraît pleine de sens. Nos universités ne pourraient-elles pas fortifier de leur science et de leur prestige nos œuvres de bibliothèques ? Nos compatriotes anglais ont McGill, nous avons Laval. Les hommes de science et de culture intellectuelle qui président aux destinées de notre haut enseignement ne sont-ils pas les guides naturels de tout mouvement qui veut être intelligemment éducationnel ? N'est-ce pas sous l'égide de ces puissantes institutions que nos bibliothèques, même populaires, trouveraient la garantie et le contrôle qui sont nécessaires et que nos meilleurs intérêts réclament ? Tout notre système scolaire et éducationnel, dans cette province, repose sur la division des intérêts catholiques et des intérêts protes-

tants. Chacun pectés. Ce système grands avantages que nous serions disons-le franchement est trop éducationnels pour les pasteurs qui pas leur mot à d s'agite actuellement

LES ECOLES

(D)

NOUS avons du premier des États à nos propres écoles part, ou admettent sont au moins égales catholiques des États. Eh bien, voilà connaît la hauteur des toitures de la Nouvelle-Écosse, aux États-Unis les écoles publiques l'éloquent Jésus une véritable sensation *Boston Herald* a démontré sa thèse manqué d'accréditer tentons-nous, ici

tants. Chacun chez soi et les libertés de tous seront respectés. Ce système en partie double nous a assuré de si grands avantages de concorde et de paix dans le passé que nous serions mal avisés de nous en départir. Et puis, disons-le franchement, la question des livres et des bibliothèques est trop grave et touche de trop près aux intérêts éducationnels pour que la religion qui nous est chère et les pasteurs qui la représentent officiellement, n'aient pas leur mot à dire dans la solution du problème qui s'agite actuellement devant l'opinion.

LES ECOLES PUBLIQUES AUX ETATS-UNIS

(De la *Semaine religieuse* de Québec.)

NOUS avons nous-même entendu, et nous de la part du premier venu, vanter les écoles publiques des Etats-Unis, et les prononcer fort supérieures à nos propres écoles catholiques de la Province. D'autre part, on admettra facilement, croyons-nous, que nos écoles sont au moins égales aux écoles paroissiales, c'est-à-dire catholiques des Etats-Unis.

Eh bien, voilà deux fois que le P. Lalande, dont on connaît la haute intelligence, démontre devant des auditoires de la Nouvelle-Angleterre que les écoles paroissiales, aux Etats-Unis, l'emportent de beaucoup sur les écoles publiques. La seconde de ces conférences, que l'éloquent Jésuite a donnée à Leominster, Mass., a créé une véritable sensation dans la presse américaine. Le *Boston Herald* a lui-même admis que le conférencier a démontré sa thèse. C'est que le révérend Père n'a pas manqué d'accumuler les preuves de ses assertions. Contentons-nous, ici, de citer les faits suivants. A Chicago,

les écoles paroissiales ont atteint une moyenne de 86 pour cent, et les écoles publiques, une moyenne de 54 pour cent, aux mêmes examens ! A New-York, les grandes maisons d'affaires recherchent, pour les emplois qu'elles ont à donner, les élèves des écoles paroissiales, de préférence à ceux des écoles publiques !

Si, à l'exemple fourni par les Etats-Unis, nous ajoutons celui de la France, où les écoles publiques et neutres sont loin d'offrir des résultats brillants, au témoignage même de personnages officiels, il est permis de conclure que les écoles où l'enseignement est imprégné de l'esprit l'esprit religieux, et où l'on s'occupe de la formation religieuse de l'enfant, peuvent soutenir très avantageusement la comparaison avec leurs rivales.

Il est à espérer que, longtemps et toujours, nos compatriotes refuseront d'écouter les sectaires, déclarés ou déguisés, qui travaillent, chez nous aussi, à ciel ouvert ou dans les ténèbres, à restreindre l'influence catholique dans nos écoles de la Province. Les dits sectaires n'auraient guère de succès, s'ils ne trouvaient toujours pour appais des compatriotes, souvent d'intentions droites, mais déplorablement aveugles.

LES MARIAGES MIXTES ET LE CATHOLICISME EN PRUSSE

L n'est pas rare d'entendre blâmer — même par des catholiques — les précautions que prend l'Église à propos des mariages mixtes. Et cependant, ces précautions ne sont que trop bien justifiées par l'expérience. Les statistiques nous prouvent que, dans bon nombre de cas, ces unions sont une perte pour le catholicisme. C'est surtout en Prusse que ces effets sont pour ainsi dire palpables. Le pasteur Schneider, d'Elberfeld, a publié là-dessus une statistique dont

nous voudrions faire connaître, dit-il, au public, de manière constante, surtout en Prusse. La majorité des mariages mixtes se fait en l'extrême Est et Ouest. En 1885, époque où furent publiés les résultats, les luthériens n'ont obtenu que 57 pour les protestants. D'après l'éminent pasteur Schneider, 57 pour les protestants pour l'Allemagne qu'il y a beaucoup de mariages mixtes que de mariages mixtes que de mariages mixtes que dans ces mariages mixtes sur la religion des mariages mixtes verrons — du côté

Le bulletin de la Commission catholique est très instructif. En 1885 à 1905 : 4 et 58,24 pour cent. Le bulletin constate que les mariages mixtes catholiques et protestants sont de plus en plus nombreux, mais d'une manière telle sorte que l'Église catholique perd plus en plus de mariages mixtes. Et les enfants de ces mariages mixtes devront tous être élevés dans la religion protestante. Et de père protestant et de mère catholique, ce qui est conforme à la loi. Parmi ces

nous voudrions faire connaître les conclusion. Les mariages mixtes, dit-il, augmentent d'année en année et d'une manière constante, surtout dans l'Ouest et les régions d'immigration. La majorité des enfants, issus de ces unions, sont — sauf dans l'extrême Est et Ouest — élevés dans le protestantisme. Depuis 1885, époque où fut introduit le recensement quinquennal, les luthériens n'ont eu qu'à enregistrer des succès progressifs. D'après l'éminent statisticien, le pourcentage est, en Prusse, 57 pour les protestants et 43 pour les catholiques ; il atteint, pour l'Allemagne entière, 60 et 40. D'où cela vient-il ? C'est qu'il y a beaucoup plus de catholiques qui épousent des protestantes que de protestants qui épousent des catholiques et que dans ces mariages « la mère a une influence prépondérante sur la religion des enfants », ce qui n'est pas vrai — nous le verrons — du côté catholique.

* * *

Le bulletin de Statistique officielle est encore plus brutalement instructif. De 1900 à 1905, 169 200 protestants épousent des catholiques et 190,785 catholiques épousent des protestantes. De 1885 à 1905, ces unions mixtes ont été toujours progressant : 1885 : 49,74 ; 1890 : 51,97 ; 1895 : 53,28 ; 1900 : 56,08 et 1905 : 58,24 sur une moyenne de 1 000 mariages. Le bulletin constate en outre que ce n'est pas seulement entre catholiques et protestants que cette progression se manifeste, mais d'une manière générale entre les diverses confessions, de telle sorte que l'empêchement de *différence de culte* devient de plus en plus lettre morte.

Et les enfants qui, suivant les prescriptions de l'Église devront tous être élevés dans la religion catholique, que deviennent-ils ? En 1905, des enfants issus de mère catholique et de père protestant, 193 010 suivent la religion de leur père, ce qui est conforme à la loi prussienne, et 160,089 celle de la mère. Parmi ceux nés de père catholique et de mère protes-

tante, il y a eu 161,866 catholiques et 230,855 protestants ; ce qui fait pour cette période quinquennale 1900-1905, une perte de 101,910 pour les catholiques. Remontant jusqu'en 1885, nous constatons pareil fait. En 1885, les protestants ont un gain de 37,000 environ ; en 1895 — 1885-90 nous manque — 68.299 ; en 1900, 87,349. Dans l'espace de 20 ans les catholiques ont donc perdu près de 350,000 têtes.

Si à ce danger nous ajoutons les efforts incessants du gouvernement prussien pour protestantiser, sous le prétexte de germaniser, on voit que les catholiques allemands ne doivent pas s'endormir sous leurs lauriers. L'avenir est pour eux gros, très gros d'orages.

* * *

Il ne sera peut-être pas désagréable au lecteur de savoir quelles sont les provinces où la majorité des enfants nés de mariages mixtes, restent catholiques, et quelles sont celles où ils passent au protestantisme. Dans la Prusse orientale et occidentale, dans les provinces rhénanes, en Westphalie et Hohenzollern, les catholiques ont la majorité, mais une majorité très minime. Voyez plutôt. Prusse occidentale, catholiques : 12,917 ; protestants : 10,602 ; Prusse orientale : 5,015 ; 4,881 ; Westphalie : 43,006 ; 36,216 ; provinces rhénanes : 88,708 ; 30,204. Par contre, nous trouvons à Berlin : 35,196 luthériens ; 14,972 catholiques ; en Brandebourg : 45,487 ; 14,949 ; Saxe : 29,339 ; 12,153 ; Poméranie : 4,825 ; 2,058 ; Schleswig-Holstein : 9,550 ; 2,697 ; Silésie : 87,331 ; 73,371 ; Posen : 6,585 ; 5,709 ; Hanovre : 22,208 ; 15,062 ; Hesse-Nassau : 41,359 ; 30,821.

L'Église a-t-elle oui ou non raison de ne manifester que peu de sympathie pour ces mariages ? Les faits, nous semble-t-il, parlent assez en sa faveur. Puissent les catholiques allemands faire leurs ces paroles d'un journal protestant : « Tâchons de gagner plus d'influence dans les régions où notre Église

éprouve le plus de
et constant de ma
testantes, surtout
possède la mère ».

(De l'Univers)

CALENDRIER PE

II. — INDULGENCE

1^o FÊT

Dimanche d

Les indulgences
(2 février) et indiqu
jour, mais le dim
lieu (1).

Dernier ve

Chez les Francisc

Tertiaires francis
munion et prière.

Tout fidèle qui f
de franciscains : co
Mardi après la f

(1) C'est ordinairem
même). Dans quelques
27 janvier et le 1^{er} fév

(2) Là où il n'y a pa
autres fidèles) peuvent

éprouve le plus de pertes ; occupons-nous avec un soin zélé et constant de maintenir fermes dans leur foi les parties protestantes, surtout les mères, car *l'avenir appartient à celui qui possède la mère* ».

FRITZ.

(De l'Univers)

EXTRAIT D'UN

CALENDRIER PERPETUEL D'INDULGENCES PLENIERES

II. — INDULGENCES DEPENDANTES DE FÊTES FIXES ET MOBILES

FEVRIER

1^o FÊTES OU ÉPOQUES MOBILES**Dimanche de la solennité de la Purification**

Les indulgences accordées pour la fête de la Purification (le 2 février) et indiquées à cette date, ne se gagnent pas en ce jour, mais le dimanche où l'on en fait la solennité dans le lieu (1).

Dernier vendredi avant la septuagésime

Chez les Franciscains : Fête des 14 stations du Chemin de la Croix.

Tertiaires franciscains : *absolution générale, confession, communion et prière*.

Tout fidèle qui fait *visite* (1 vêpres) et *prière* dans une église de franciscains : *confession et communion* (2).

Mardi après la Septuagésime. — Prière de N.-S. au

(1) C'est ordinairement le dimanche qui suit le 2 février (ou le 2 lui-même). Dans quelques paroisses, c'est le dimanche précédent (entre le 27 janvier et le 1er février inclusivement).

(2) Là où il n'y a pas d'église de Franciscains, les tertiaires (non les autres fidèles) peuvent gagner cette indulgence dans l'église paroissiale.

Jardin des Olives (3).

Apostolat de la prière, 2e degré : *confession et communion ; visite et prière à l'église paroissiale.*

Confrérie du Cœur agonisant de Jésus : *confession, communion, visite et prière pendant l'octave.*

Mercredi des Cendres

Scapulaire de la sainte Trinité : *confession et communion, visite et prière à l'église paroissiale.*

Première semaine du Carême

Société de saint Vincent de Paul : assistance à l'assemblée de cette époque, *confession, communion et prière le 1er dimanche ou pendant la semaine, ou le dimanche suivant.*

Chaque samedi du Carême

Scapulaire bleu : *confession, communion, visite et prière.*

2e FÊTES FIXES

1.—S. Ignace, Ev., martyr

Chez les Franciscains : **S. André des Comtes de Segni, conf. du 1er ordre.**

Tertiaires franciscains : *confession et communion, visite à l'église de la fraternité.*

2.—Purification de la Ste Vierge

Les indulgences accordées aux fidèles à l'occasion de cette fête sont remises au jour de la solennité, le dimanche suivant la fête (1).

Scapulaire de la sainte Trinité : *confession et communion ; visite et prière à l'église de l'ordre ou paroissiale.*

Adoration nocturne de Notre-Dame (Montréal) : *confession et communion ; visite et prière dans une église où est conservé le saint Sacrement.*

(3) L'office et la messe de cette fête sont quelquefois remis *accidentellement* à un autre jour, mais en ces années, les indulgences se gagnent quand même le mardi.

Œuvre des taber
visite et prière à l'égl
Confrérie du pr
(I vêpres) et prière p
Confrérie du Sac
visite à l'église de la
Garde d'honneur
communion et visite à l'égl
Scapulaire du Sa
visite (I vêpres) et pr
Association univ
nion ; visite et prière
Scapulaire bleu :
Confrérie du saïn
(I vêpres) et prière pe
tance à la processio
Association du R
et prière.
Congrégation de J
Confrérie du sair
communion et prière.
Tout fidèle qui a
fession, communion et
huit jours suivants (
Confrérie de saint
nion ; visite et prière
Scapulaire de sai
(I vêpres) et prière.
(4) On peut faire un
Purification et en gagne
les conditions pendant
une de 300 jours chaque
préférer la faire en préj
Purification.

Œuvre des tabernacles (Montréal) : *confession et communion ; visite et prière* à l'église Notre-Dame-de-Pitié.

Confrérie du précieux Sang : *confession, communion, visite* (I vêpres) *et prière* pendant l'octave (de la solennité).

Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus : *confession, communion et visite* à l'église de la confrérie.

Garde d'honneur du Sacré-Cœur de Jésus : *confession, communion et visite* à l'église de la confrérie.

Scapulaire du Sacré-Cœur de Jésus : *confession, communion, visite* (I vêpres) *et prière*.

Association universelle des familles : *confession et communion ; visite et prière* à l'église paroissiale.

Scapulaire bleu : *confession, communion ; visite et prière*.

Confrérie du saint Rosaire : 1^o *confession, communion ; visite* (I vêpres) *et prière* pendant l'octave (de la solennité) ; 2^o assistance à la procession pendant cette octave.

Association du Rosaire vivant : *confession, communion, visite et prière*.

Congrégation de la sainte Vierge : *confession et communion*.

Confrérie du saint et immaculé Cœur de Marie : *confession communion et prière*.

Tout fidèle qui a fait la neuvaine de la Purification : *confession, communion et prière* pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants (4).

Confrérie de saint Joseph (Beauvais) : *confession et communion ; visite et prière* à l'église de la confrérie.

Scapulaire de saint Joseph : *confession, communion visite* (I vêpres) *et prière*.

(4) On peut faire une fois l'an cette neuvaine en l'honneur de la Purification et en gagner les indulgences, une plénière (en accomplissant les conditions pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants) et une de 300 jours chaque jour de la neuvaine. La piété des fidèles doit préférer la faire en préparation à la fête (ou plutôt à la solennité) de la Purification.

Tertiaires franciscains : *confession et communion ; visite à l'église de la fraternité.*

Tertiaires dominicains : *confession et communion ; visite et prière à l'église de l'ordre ou de la fraternité.*

Médaille (ovale) de saint Benoît : *confession, communion et prière.*

Objet de piété avec bénédiction apostolique : *confession, communion et prière.*

Objet de piété qui a touché quelque lieu de la terre sainte : *confession, communion et prière.*

Tout fidèle qui *visite* une église de Carmes ou de Carmélites : *confession et communion.*

Tout fidèle qui fait *visite et prière* dans une église de Rédemptoristes : *confession et communion.*

Confrérie de la bonne Mort : *confession et communion ; visite et prière à l'église de la confrérie.* J. S.

(A suivre)

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 28 janvier 1909.

M. l'abbé Joseph Beaudoin, curé de Lanoraie, décédé le 27 de ce mois, était membre de la Société d'une messe.

Archevêché de Montréal, le 29 janvier 1909.

M. l'abbé Georges Laporte, ancien curé de Saint-Philippe, décédé le 28 de ce mois, était membre de la Société d'un messe.

EMILE ROY, chan., *chancelier.*